

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes informés par le soussigné que les membres du conseil municipal sont convoqués à une séance ordinaire, qui se tiendra le mardi le 22 août à 19h30, au lieu habituel des séances du conseil, soit le 221, rue Centrale à Saint-Stanislas-de-Kostka, sous la présidence de Jean-François Gendron, maire

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MARDI LE 22 AOÛT À 19H30

Ordre du jour

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions du public**
4. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2023**
5. **Finances et administration**
 - 5.1 Adoption des comptes à payer au Fonds des activités de fonctionnement à des fins fiscales
 - 5.2 Autorisation d'une résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 666 300 \$ qui sera réalisé le 29 août 2023
 - 5.3 Approbation du renouvellement du contrat d'assurances collectives
 - 5.4 Acceptation de la soumission pour l'émission de billets pour le financement du règlement 427-2022
 - 5.5 Octroi d'un mandat à la direction générale dans le cadre du contrat pour le service animalier
6. **Urbanisme et environnement**
 - 6.1 Demande de dérogation mineure 466 chemin du Canal
 - 6.2 Demande de dérogation mineure 16 rue des Érables
 - 6.3 Adoption du règlement numéro 439-2023 modifiant le Règlement de zonage numéro 330-2018 de façon à modifier le coefficient d'emprise au sol pour les bâtiments accessoires dans le cas d'un usage industriel
 - 6.4 Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme
7. **Loisirs, culture et vie communautaire**
8. **Travaux publics**
 - 8.1 AUTORISATION POUR LANCER UN APPEL D'OFFRES VISANT LE REMPLACEMENT DU PONCEAU DE LA BRANCHE BOYER QUI TRAVERSE LA CHAUSSÉE DU RANG DU CINQ
9. **Sécurité publique**
10. **Fermeture de la séance**